

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-213903289-20221205-2022\_39328\_31-DE

39316328

Commune de MEUSSIA - LOTISSEMENT EN MAL POMMIER

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice	11		
Nombre de membres présents	10		
Nombre de suffrages exprimés	11		
VOTES : Contre	0	Pour	11
Date de convocation :	29/11/2022		

L'an deux mille vingt-deux, le 05/12/2022, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Isabelle TISSOT, Maire.

Objet : décision modificative n°1-Budget lotissement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 608 : Frais acce./terr. en cours d'amé		6 051.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>6 051.00 €</b>
R 7015 : Vente de terrains aménagés		6 051.00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services</b>		<b>6 051.00 €</b>

Signataires : TISSOT Isabelle, BALLAUD Maxime, CERUTTI Gilbert, COLAS Céline, CUINET Michel, MONOT Bertrand, PATULA Yann, ROTA Yann, LEFEBVRE Sylvie, DANIER-DUBRY Thomy - CHARRIERE Cédric a donné procuration.

Certifié exécutoire par Isabelle TISSOT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/12/2022 et de la publication le 09/12/2022.

A Meussia, le 06/12/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



délibération 39328-2022-31